



URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **Ville d'Aubange** dont les bureaux se trouvent rue Haute 22 à 6791 ATHUS.

Les terrains concernés sont situés **rue du Centenaire et au lieu-dit «Kor delen» à 6791 ATHUS.**

Le projet est de type : **Aménagement des abords du canal de la Chiers** (voir plan au verso), et présente les caractéristiques suivantes :

- **Dérogation au plan de Secteur en raison de la localisation du projet en zone d'activité économique industrielle.**

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.6 et D.VIII.7 du code du développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n°22 à 6791 ATHUS :

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h sans rendez-vous et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous par téléphone (063 43 03 10) ou par mail (urbanisme@aubange.be)
- Une permanence se tiendra le mardi 2 et 9 juillet 2024 de 16h à 20h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance, par téléphone (063 43 03 10) ou par mail (urbanisme@aubange.be)

L'enquête publique est ouverte le 28 juin 2024 et clôturée le 12 juillet 2024.

- Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
 - par courrier ordinaire à l'adresse suivant : Hôtel de Ville, Rue Haute 22 à 6791 ATHUS ;
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be
 - remises au guichet du service urbanisme

L'enveloppe, ou le courrier électronique portera la mention : **Dossier 54/24**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur LAMBERT du service urbanisme de la Ville d'Aubange ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **12 juillet 2024 à 15h** dans les locaux du service Urbanisme de la ville d'Aubange, situés rue Haute 22 à 6791 ATHUS.

A AUBANGE, le 18 juin 2024.

Le Directeur général ff.,
LESPAGNARD A.



Le Bourgmestre,
KINARD F.